

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Novembre 2017

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROUSSEL

Approbation du Conseil Municipal du 16/10/2017 : Voté à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

- SICLI : extincteur : 454.14 €
- PROCESS INFORMATIQUE : switch : 405 €
- CHOIX AUTOMOBILES : véhicule électrique : 19 931.20 €
- EUROPTX : 3 caisses à outils + souffleur + perceuse : 757.30 €

Décisions modificatives :

Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements budgétaires et soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

Budget Forêt section de Fonctionnement :

Article 022 : dépenses imprévues : - 250 €

Article 6688 : diverses autres charges financières : + 250 €

Budget Commune section Investissement :

Article 020 : dépenses imprévues : - 150 €

Article 21312 : bâtiments scolaires : + 150 €

Budget Commune section Fonctionnement :

Article 022 : dépenses imprévues : - 3000 €

Article 6413 : personnel non titulaire : + 3000 €

Article 022 : dépenses imprévues : - 5000 €

Article 64168 : autres emplois d'insertion : + 5000 €

Article 022 : dépenses imprévues : - 1000 €

Article 6454 : cotisations aux Assedic : + 1000 €

Article 022 : dépenses imprévues : - 100 €

Article 6534 : cotisations sécurité sociale – part patronale : + 100 €

Voté à l'unanimité.

Approbation du projet de la rénovation de la cure et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental :

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation de la cure et informe le Conseil Municipal que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental. Le montant inscrit au budget sera de 259 000 € TTC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le projet et à l'autoriser à solliciter la subvention.

Voté à l'unanimité.

Approbation du projet de la rénovation de la cure et la demande de subvention auprès de la DETR :

Monsieur le Maire présente le projet de rénovation de la cure et informe le Conseil Municipal que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la DETR. Le montant inscrit au budget sera de 259 000 € TTC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le projet et à l'autoriser à solliciter la subvention.

Voté à l'unanimité.

Refacturation gaz logements les Marronniers :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le calcul de la refacturation de gaz des deux appartements Les Marronniers pour la période du 14/03/2017 au 14/09/2017. Le calcul est réalisé au prorata de l'occupation des locaux.

- Monsieur Christian VALENTIN : 48.17 € - acomptes sur charges 150 €. Somme à rembourser : 101.83 €
- Madame Renée LAMBOTTE : 424.70 € - acomptes sur charges 180 €. Reste à percevoir : 244.70 €

Reste à la charge de la commune la somme de 106.18 €.

Voté à l'unanimité.

Refacturation communs électricité logements Route de Plombières et les Marronniers :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le calcul de répartition des charges des communs d'électricité des appartements Les Marronniers et l'ancienne Ecole de la Racine pour la période du 14/03/2017 au 14/09/2017. Le calcul est réalisé au prorata de l'occupation des locaux.

Appartements les Marronniers :

- Madame Renée LAMBOTTE : 30.40 €
- Madame Marine THIRIAT : 30.40 €
- Madame Edith MORIZOT : 30.40 €
- Monsieur Christian VALENTIN : 22.80 €

Reste à la charge de la commune la somme de 7.60 €.

Appartements 14 Route de Plombières :

- Monsieur Mickaël TALIETTI : 34.72 €
- Madame Evelyne GUERITOT : 34.72 €

Voté à l'unanimité.

Soutien du Conseil Municipal à la Motion de l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir L'Association des Maires Ruraux de France en signant leur motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité.

Voté à l'unanimité.

Approbation de la convention avec le Centre de Gestion des Vosges sur la mise à disposition d'un conseiller de prévention pour l'élaboration du document unique :

Le document unique de la collectivité étant obsolète, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'avoir recours au Centre de Gestion des Vosges pour l'élaboration d'un nouveau via une convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention et d'inscrire les crédits nécessaires sur le budget 2018.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- En début de séance, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Noël MOUGEOLLE afin de lui laisser présenter le projet de Monnaie Locale complémentaire pour le département des Vosges
- Monsieur le Maire explique qu'il n'est pas d'accord sur la facturation de 12% correspondant aux frais de garderie de l'ONF. Affaire à suivre.
- Informations de Laure KELLER
 - Nathan DEMONET est accueilli en tant que service civique. Il a déjà préparé l'exposition sur le Monument aux Morts actuellement en place à la bibliothèque.
 - Suite à une demande de la PMI, et après consultation du Conseil d'Ecole, une classe vacante sera récupérée au groupe scolaire pour l'accueil de la garderie et de l'accueil collectif des mineurs.
 - Les journées et après midi mercredis jeunes ont été supprimées par manque d'inscrits.
- Madame Marie-Claude BLAEVOET informe que l'installation des décorations de Noël dans le village est en cours.

